

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Institut de l'Ouest : Droit et Europe

IODE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Rennes 1

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Luc GRYNBAUM, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Institut de l'Ouest : Droit et Europe

Acronyme de l'unité : IODE

Label demandé : UMR

N° actuel : UMR 6262

Nom du directeur
(2015-2016) : M^{me} MARION DEL SOL

Nom du porteur de projet
(2017-2021) : M^{me} MARION DEL SOL

Membres du comité d'experts

Président : M. Luc GRYNBAUM, Université Paris-Descartes (représentant du CNU)

Experts :

- M. Philippe BILLET, Université Jean-Moulin-Lyon-3
- M. Michel BORGETTO, Université Panthéon-Assas Paris 2 (représentant du CoNRS)
- M. Raphael ECKERT, Université de Strasbourg
- M^{me} Anne-Marie TOURNEPICHE, Université de Bordeaux

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Stéphane MANSON

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. David ALIS, Université de Rennes 1

M^{me} Clarisse DAVID, CNRS

M. Claude LABIT, Université de Rennes 1

M. Didier TORNAY, CNRS

Représentant de l'École Doctorale :

M. Franck MORAUX, ED n° 505, « Sciences de l'Homme, des Organisations et de la Société », SHOS

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L' « Institut de l'Ouest : Droit et Europe » (UMR (Unité Mixte de Recherche) 6262) est issu de la fusion en 2000 du Centre de Recherche Juridique de l'Ouest (CRJO, URA (Unité de Recherche Associée) CNRS) et du Centre de recherches européennes de Rennes (CEDRE, UPRESA (Unité Propre de Recherche de l'Enseignement Supérieur Associée) CNRS). En janvier 2012, le Centre d'Histoire du Droit (CHD) a rejoint l'IODE.

L'unité est organisée en 3 équipes appelées « départements » qui perpétuent les contours des laboratoires fondateurs : CEDRE, CRJO et CHD. Il est également organisé, pour la période évaluée, en cinq thèmes de recherches :

- droit européen : aspects internes et internationaux ;
- droit de l'environnement et du développement durable ;
- santé, travail, protection sociale ;
- responsabilité assurance, patrimoine ;
- juristes, histoire, société.

L'unité est installée à la Faculté de droit de l'Université Rennes 1, 9 rue Jean Macé à Rennes.

Équipe de direction

La direction de l'unité est assurée par M^{me} Marion DEL SOL et une équipe de direction, assistée d'un conseil de laboratoire et d'un comité scientifique. Chaque thème est doté d'un responsable. Intégration européenne : M^{me} Isabelle BOSSE-PLATIERE ; Protection fondamentale, sociale et patrimoniale de la personne : M^{me} Brigitte FEUILLET ; Environnement, changements globaux et ressources naturelles : M^{me} Nathalie HERVE-FOURNEREAU ; Responsabilité et sécurité : M. Philippe PIERRE ; Théorie et histoire des systèmes juridiques : M. Nicolas CORNU-THENARD.

Nomenclature HCERES

SHS2_1 Droit

Domaine d'activité

7 - Sciences de la société

Droit de l'Union européenne - Droit de la santé et de la protection sociale - Droit de la responsabilité civile et pénale, droit des assurances, droit patrimonial - Droit de l'environnement et du développement durable - Histoire du droit et théorie du droit.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	59	56
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	2	3
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	7	8
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	8	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	
N7 : Doctorants	79	
TOTAL N1 à N7	156	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	40	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	51
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2
Nombre d'HDR soutenues	4

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

Au regard des effectifs affichés ainsi que de l'historique de l'IODE, trois thèmes se distinguent parmi les cinq : le droit européen, le droit social - droit de la personne (notamment la bioéthique) et le droit de la responsabilité. En ce qui concerne les deux autres thèmes : le droit de l'environnement est mis en avant et porté avec beaucoup de ténacité (le succès est au rendez-vous), mais les effectifs y sont faibles ; l'histoire du droit (juristes, histoire, sociétés) est en restructuration et en redéploiement.

Le rassemblement des anciens laboratoires CEDRE, CRJO et plus récemment du CHD semble constituer une réussite, de même que le fonctionnement en UMR. A l'occasion de la visite du comité d'experts, les enseignants-chercheurs ont mis l'accent sur la culture du projet en commun qui permet soit de travailler par thème, soit même entre les thèmes. L'allocation des moyens étant très majoritairement tournée vers les thèmes, les chercheurs ne semblent pas enfermés dans leurs anciens laboratoires (qui constituent aujourd'hui des trois départements de l'UMR).

Avis global sur l'unité

L'IODE a su réussir pleinement la création d'un lieu de travail en commun des enseignants-chercheurs et des chercheurs au sein d'une unité mixte de recherche CNRS - Université de Rennes 1. En outre, le mode de direction, qui s'appuie sur des comités et l'allocation des ressources, favorise le travail en thèmes ou en « projets » qui transcendent largement les thèmes et les départements (anciens laboratoires).

Chaque thème présente des projets divers et intéressants pour l'avenir, qui prolongent éventuellement les activités passées. La qualité de la production scientifique sur les thématiques droit européen, droit social - droit de la personne, droit de la responsabilité, environnement, est assurée. L'histoire du droit est en restructuration prometteuse et présente elle aussi des perspectives intéressantes.

Les chercheurs et enseignants-chercheurs des différents thèmes se rassemblent autour de projets et les moyens mis en œuvre les accompagnent. L'émergence de nouveaux projets en est ainsi facilitée.

Il est mis l'accent pour le prochain contrat sur le droit et l'Internet et/ou le cyber espace ainsi que sur le droit de l'environnement. Toutefois, c'est précisément autour de ces questions que les effectifs en enseignant-chercheurs et en chercheurs mobilisables au sein des thèmes paraissent les plus faibles.

L'IODE est donc une unité de grande qualité qui a parfaitement su intégrer ses différentes composantes pour s'organiser autour des thèmes affichés. Pour le prochain contrat, il n'est pas apparu de grand(s) thème(s) fédérateur(s) pour l'ensemble de l'unité. Toutefois, le comité d'experts prend acte de ce que l'organisation de l'unité permet, au-delà des thèmes eux-mêmes, de continuer de fonctionner selon une « culture de projets » revendiquée par ses membres.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts relève un faisceau d'atouts et de points forts composé des éléments suivants :

- la structuration de l'unité en thème et en départements ;
- le fonctionnement selon des projets ;
- la qualité de la production scientifique ;
- l'internationalisation de certains projets ;
- l'accompagnement des doctorants ;
- un grand investissement des personnels administratifs.

Points faibles et risques liés au contexte

D'autres aspects peuvent apparaître comme des points faibles :

- l'absence de grande thématique fédératrice pour l'ensemble de l'unité de recherche (toutefois, les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'unité ont souligné, à l'occasion de la visite du comité d'experts, que les dimensions importantes de l'unité constituaient un obstacle à une telle émergence, et que la culture de projet demeurerait primordiale) ;
- la relative faiblesse des financements européens ;
- la mise en exergue du droit de l'environnement et de projets liés au droit de l'Internet qui correspondent à des thématiques où les enseignants-chercheurs et les chercheurs sont les moins nombreux ;
- l'éclatement des bureaux et des locaux de l'unité de recherche au sein de la Faculté.

Recommandations

Le comité d'experts considère qu'il conviendrait de réfléchir à des recrutements de chercheurs et d'enseignants-chercheurs en droit de l'environnement et aux moyens de mener les projets ambitieux annoncés en droit de l'Internet.

Il conviendrait également de poursuivre, notamment avec l'aide de la cellule dédiée de l'Université de Rennes 1, l'effort de recherches de financements européens.

La Faculté de droit de l'Université de Rennes 1, qui héberge l'IODE, étant une « unité de formation et de recherche », il serait pertinent d'aménager un espace regroupant les personnels administratifs de l'IODE et un lieu de rencontre des enseignants-chercheurs et des chercheurs afin que la cohésion réelle et affichée des membres de l'IODE s'inscrive également dans les murs.